



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES  
PARFUMEURS-CRÉATEURS

## SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES PARFUMEURS-CRÉATEURS

### Présentation en bref

La Société Internationale des Parfumeurs-Créateurs est une association internationale indépendante, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, constituée uniquement de membres Parfumeurs-Créateurs.

### Missions

- Rassembler les Parfumeurs-Créateurs du monde entier
- Être la référence internationale des Parfumeurs-Créateurs. La Société Française des Parfumeurs, la British Society of Perfumers, l'American Society of Perfumers et la Deutsche Gesellschaft der Parfümeure in der SEPAWA sont associées au conseil d'administration.
- Affirmer son indépendance, comme organisme constitué exclusivement de Parfumeurs et souverain dans le choix collectif de ses membres
- Définir le métier de Parfumeur-Créateur, compositeur de parfums
- Définir, adapter et labelliser les besoins et critères de formation des futurs Parfumeurs-Créateurs en réunissant les professionnels et les responsables d'enseignement
- Garantir aux futurs étudiants des écoles privées et de celles de nos entreprises une reconnaissance des formations
- Faire reconnaître la composition de parfums comme « Œuvre de l'esprit », sans idée d'interférer avec les liens contractuels entre parfumeurs et sociétés
- Publier un inventaire positif de ses membres : Fierté d'un label, d'une appartenance, d'une reconnaissance par ses pairs
- Se positionner comme la source professionnelle d'information privilégiée auprès des médias
- Contribuer à la défense de la palette du Parfumeur avec la légitimité d'une expertise collective, aux côtés des Institutions de la profession
- Assurer des missions d'expertises ou d'arbitrages, de conseil auprès des entreprises, des pôles d'enseignement, des Instituts de Recherche



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES  
PARFUMEURS-CRÉATEURS

## Principes d'admission

- Parfumeurs proposés par les Sociétés de création partenaires : Admission automatique pour les parfumeurs de plus de 5 ans d'expérience  
Les admissions individuelles : après examen des dossiers par une commission admission (conseil indépendant de parfumeurs constitué de membres du comité des sages ou du conseil d'administration).

## Budget de fonctionnement

Pérenniser l'existence financière de la SIPC en organisant son indépendance financière par :

- Cotisations de ses membres
- Revenus des prestations rémunératrices
- Contributions des partenaires associés
- Dons des Membres donateurs et bienfaiteurs

## Trouver une adresse à Paris pour réunir la SIPC, la SFP, la bibliothèque et l'Osmothèque